

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

WT/ACC/TON/9

3 mai 2004

(04-1952)

**Groupe de travail de  
l'accession des Tonga**

Original: anglais

## ACCESSION DES TONGA

### Communication du Royaume des Tonga

*Notification: Mise en œuvre et administration de l'Accord sur l'application  
des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)*

La communication ci-après, datée du 30 mars 2004 et adressée par la délégation du Royaume des Tonga, est distribuée aux membres du Groupe de travail.

1. Le Ministère de l'agriculture, des forêts et de l'alimentation sera chargé d'adresser les notifications à l'OMC et de faire en sorte que les obligations en matière de transparence soient constamment respectées.
2. Les Tonga sont membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Commission du Codex Alimentarius, mais ne sont pas encore parties contractantes à l'Office international des épizooties (OIE) ni à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Les Tonga sont également membres de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique (CPAP) et de l'Organisation du Pacifique pour la protection phytosanitaire (PPPO). Les Tonga se conforment dans la mesure du possible aux normes fixées par la FAO et les autres organismes actifs dans le domaine normatif.
3. Étant donné que les Tonga sont exemptes de parasites et de maladies tant pour les animaux que pour les végétaux et qu'elles ont des ressources très limitées pour agir contre l'inclusion d'une maladie grave des animaux ou des végétaux, un niveau de risque négligeable serait approprié.
4. Les Tonga acceptent tous les articles de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et les Annexes qui y sont jointes en appendice, et elles appliqueront l'Accord à la date d'accession sans période de transition.

Le Directeur  
Ministère de l'agriculture, des forêts et de l'alimentation  
C.P. 14  
Nuku'alofa  
Royaume des Tonga

Téléphone: +676 23038  
Télécopie: +676 24271  
Courrier électronique: hfaanunu@maf.gov.to